

Barème d'honoraires

Applicable au 05/01/2024

Honoraires sur transactions d'immeubles

Les honoraires sont à la charge du vendeur

En mandats Simples	5 % TTC sur le prix de vente
En mandats Exclusifs	5 %TTC sur le prix de vente
Prix de vente jusqu'à 139 999 €	Forfait de 7000€ TTC
Emplacement de stationnement	Forfait 2500 € TTC
Garage	Forfait 5000 € TTC
Terrain non constructible	Forfait 5000 € TTC
Fonds de commerce	10 % TTC



SAS MEDITERRANEE EXCLUSIVE RESIDENCE

RCS Toulon : 901 816 496 Titulaire de la carte prof. Transaction n° CPI 8303 2021 0000 000 24

Garantie Financière de 120000 € Par GALIAN

Barème d'honoraires

Applicable au 05/01/2024

Honoraires sur location d'immeubles

Honoraires part locataire

	ZONE TRÈS TENDUE(1)	ZONE TENDUE(2)	RESTE DU TERRITOIRE
Constitution du dossier, visite, rédaction du bail	12 € TTC / m ²	10 € TTC / m ²	8 € TTC / m ²
Réalisation de l'état des lieux	3€ par m ² de surface habitable (toutes zones)		

(1) Liste des villes disponibles dans l'article R304-1 du code de construction et de l'habitation du 1^{er} Août 2014

(2) Liste des villes disponibles dans le décret n°2014-890 du 1^{er} Août 2014

Honoraires part propriétaire bailleur

IDENTIQUE QUE LOCATAIRE	12 OU 10 OU 8 € TTC/M²
ETAT DES LIEUX	3 €/M²
LOCATION BUREAU	20% LOYER ANNUEL HT CHARGE PRENEUR

NB : Les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire tels que définis au présent barème.



LA RESIDENCE
Mon partenaire immobilier

SAS MEDITERRANEE EXCLUSIVE RESIDENCE

RCS Toulon : 901 816 496 Titulaire de la carte prof. Transaction n° CPI 8303 2021 0000 000 24

Garantie Financière de 120000 € Par GALIAN